



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Guéret, le 30/11/2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Intoxication au monoxyde de carbone : veillons à adopter les bons gestes

Incolore, inodore, sans saveur et non irritant, **le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique imperceptible**. Il est à l'origine de **nombreuses intoxications** en période hivernale. L'hiver dernier, **huit personnes ont été intoxiquées dans le département de la Creuse**, principalement à cause de l'utilisation de chauffage d'appoint et d'absence d'entretien des appareils de chauffage.

Les températures commençant à diminuer, **il est important de veiller à maintenir les bons gestes pour réduire les risques d'intoxication** au monoxyde de carbone, comme :

- ✓ **Faire vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau** utilisant des combustibles et **faire ramoner les conduits de fumée** par des professionnels ;
- ✓ **Aérer tous les jours au moins 10 minutes** le logement ;
- ✓ **Maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement** et ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air ;
- ✓ **Respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion** indiquées par le fabricant.

Vous retrouverez les réflexes qui protègent sur différents supports d'information disponibles au lien ci-dessous : <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/exposition-a-des-substances-chimiques/monoxyde-de-carbone/outils/#tabs>

Contact presse

Cabinet de la Préfète

Guillaume CASTAN-COMET

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel. : guillaume.castan-comet@creuse.gouv.fr

Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle



www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse